



ASSOCIATION DES RIVERAINS
DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON
Loi 1901

Note d'information N°5
Du 4 février 2019

Chers membres,

Par notre note *d'Information n°3*, nous vous avons transmis le courrier envoyé à Monsieur le Maire concernant le **Plan Local d'Urbanisme** et de ses **Annexes**, avec nos propositions, concernant les principales modifications qu'il serait nécessaire d'apporter aux critères actuels, applicables à notre quartier du Potager du Dauphin.

Monsieur le Maire nous a répondu à ce courrier.

1. Il nous précise :

- apporter son soutien à notre démarche, qui conforte, dit-il, l'action de la commune, mais rappelle qu'il lui faut tenir compte de la pression de l'Etat pour densifier, afin d'éviter une contestation de la modification envisagée du PLU
- être favorable à renforcer la protection du patrimoine bâti et des espaces arborés dans le périmètre de notre association

2. Le Maire nous informe avoir lancé la procédure de **modification n°6** du PLU actuel avec les étapes suivantes :

- a) Courrier du président de GPSO **envoyé 13 décembre 2018** au Préfet de Région pour engager officiellement la procédure de modification
- b) Information du Conseil Municipal à la séance de février 2019
- c) Organisation d'une Enquête Publique en mars /avril 19 au cours de laquelle il nous faudra défendre à nouveau notre dossier
- d) Une approbation de la nouvelle modification du document en juin ou septembre 2019 en Conseil Communautaire.

Les 2 groupes en charge dans notre association, du Patrimoine et des critères du PLU, travaillent sur ce dossier pour compléter **avec votre participation** les spécificités du patrimoine de notre quartier, ainsi que nos propositions et arguments, afin de défendre au mieux notre environnement, conformément à vos décisions de notre dernière assemblée générale.

Bien cordialement

Pour le Conseil d'Administration
Le président
Dimitri Floros